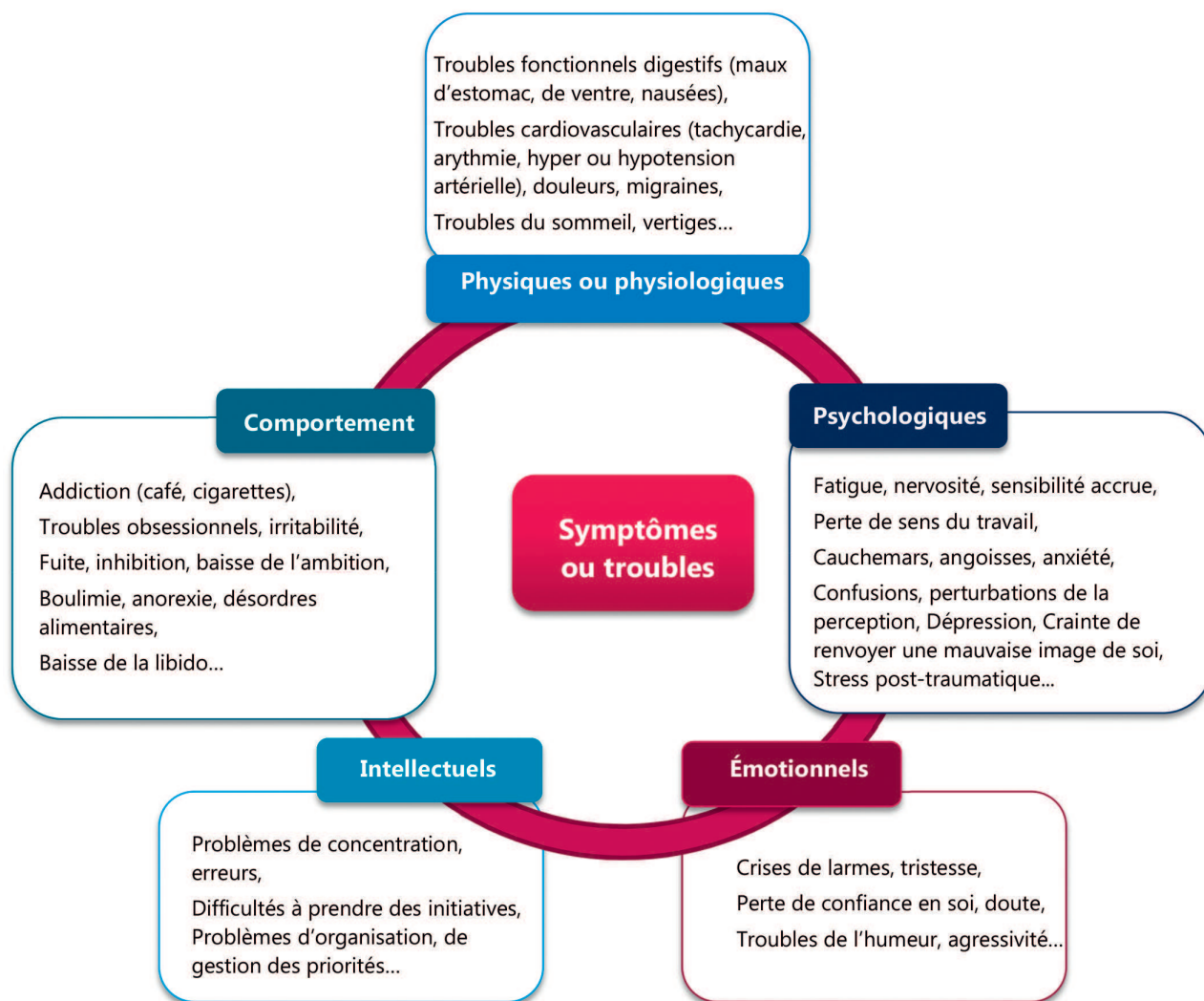


Fiche 4

Les répercussions sur la santé

Parce qu'il est lui-même générateur de stress, d'angoisse ou de tensions, le « harcèlement moral » est générateur de problèmes de santé.

Comme dans les phénomènes de stress, nous pouvons repérer différents types de symptômes ou troubles.



En conclusion...

Les premiers effets sur la santé ne sont pas toujours perçus par l'intéressé, qui tarde à en prendre conscience ou à l'imputer à sa situation de travail. Le CHSCT doit être attentif aux autres indicateurs.

Les problèmes de santé liés à une situation présumée de « harcèlement » peuvent amener des problèmes de travail, d'où une inversion de la relation de cause à effet. On est dans un cercle vicieux sur lequel le CHSCT doit être vigilant.